

Lettre aux porteurs de parts

Nous continuons à nous imposer comme le principal fournisseur d'énergies renouvelables et jouons un rôle important pour aider le monde à atteindre ses objectifs de décarbonation. Au cours des vingt dernières années, nous avons développé et fait croître nos activités de production d'énergie renouvelable pour atteindre une puissance de 38 000 mégawatts (MW) produite par nos actifs en exploitation et en développement dans le monde entier et avons acquis une solide maîtrise de l'ensemble des principales technologies d'énergies renouvelables. Nous nous attachons toujours à devenir une entreprise diversifiée et de premier plan et à favoriser les relations avec les gouvernements et les entreprises du monde entier afin de les aider dans leur transition vers un avenir plus respectueux de l'environnement.

Notre stratégie est simple et demeure inchangée : effectuer des acquisitions à un prix avantageux, financer nos entreprises au moyen d'investissements de première qualité et accroître la valeur grâce à nos capacités d'exploitation. Cette stratégie a fait ses preuves depuis des années et tout au long des cycles économiques. Nous pensons que, dans l'avenir, la tendance mondiale à la décarbonation va continuer à s'accélérer, entraînant une adoption croissante des technologies renouvelables. Au fil de cette évolution, les conditions du marché favoriseront de plus en plus les investisseurs tels que nous, dont l'activité est diversifiée et qui peuvent générer de la valeur grâce à leur portée mondiale et à leur vaste expérience.

Nous observons actuellement des possibilités croissantes dans nos stratégies de complémentarité et de transition énergétique. Cette tendance inclut la multiplication des catégories d'actifs et des technologies qui tirent parti de nos connaissances actuelles, telles que la production distribuée, l'hydrogène écologique et la flexibilité des capacités, et nous pensons que cette évolution va se maintenir.

Nous avons réalisé un grand nombre de transactions dernièrement qui mettent en évidence les atouts uniques en leur genre et la valeur distinctive de notre entreprise. Notre plus grande réalisation a été la fusion de TerraForm Power dans le cadre d'un regroupement d'actions. La transaction a généré immédiatement des liquidités, permis d'étendre nos activités éoliennes et solaires en Amérique du Nord et en Europe et renforcé notre position en tant que l'une des plus grandes sociétés ouvertes axées uniquement sur la production d'énergie renouvelable à l'échelle mondiale.

Nous avons également conclu l'acquisition d'un projet de développement d'énergie solaire au Brésil prêt à la construction d'une puissance de 1 200 MW, l'un des plus grands projets solaires du monde. Plus de 75 % de la production du projet fait déjà l'objet de contrats à long terme et nous avons l'intention de tirer parti de notre expérience en matière de commercialisation de l'énergie sur la scène locale pour conclure des contrats à l'égard de la production résiduelle, et de mettre à profit notre portée mondiale pour réduire les coûts d'exploitation et d'approvisionnement en matériel afin de créer de la valeur au fil du temps.

Cette semaine, nous avons annoncé notre intention de lancer une offre en vue de privatiser Polenergia, entreprise de production d'énergie renouvelable d'envergure en Europe, en partenariat avec l'actionnaire majoritaire actuel.

Ce placement représente une possibilité d'investir dans une plateforme éolienne terrestre attrayante et permet une percée intéressante dans le secteur éolien extracôtier en Europe grâce à des projets de développement d'une puissance totale de 3 000 MW, que nous prévoyons construire au cours des 5 à 7 prochaines années en partenariat avec un promoteur chevronné d'éoliennes en mer.

En outre, nous avons acquis un portefeuille de prêts de l'une des plus grandes sociétés financières non bancaires en Inde, pour un montant d'environ 200 millions \$. L'investissement, qui est garanti par des actifs en exploitation d'une puissance d'environ 2 500 MW, devrait dégager un rendement de plus de 15 % et nous permettre de consolider notre présence dans la région.

Enfin, nous avons financé la dernière tranche de 400 millions \$ CA relativement aux titres convertibles d'un montant en capital de 750 millions \$ CA que nous avons convenu d'investir dans TransAlta Corporation au début de 2019. Ces titres convertibles sont assortis d'une option qui nous permet de les convertir, entre 2025 et 2028, en une participation dans un portefeuille de centrales hydroélectriques de grande qualité de TransAlta d'une puissance de 813 MW, lesquelles sont situées en Alberta, en fonction d'un multiple d'évaluation correspondant à 13 fois le BAIIA annuel moyen des trois exercices précédant la conversion. Cet investissement, qui a été l'aboutissement de pourparlers s'échelonnant sur plusieurs années, améliore notre relation stratégique avec cette société afin de l'aider à atteindre son objectif de transition vers un avenir énergétique à faible émission de carbone.

Les autres faits saillants se présentent comme suit :

- Fonds provenant des activités de 157 millions \$ ou 0,38 \$ par part pour le trimestre, en hausse de 12 % par rapport à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent, grâce aux apports des nouvelles acquisitions, notamment de notre participation accrue dans TerraForm Power;
- Conclusion de transactions visant à investir un montant de capitaux propres d'environ 900 millions \$ (participation nette de BEP d'environ 250 millions \$)
- Clôture de la distribution spéciale de Brookfield Renewable Corporation, laquelle a entraîné une hausse de la demande de nos titres et en a augmenté la liquidité;
- Maintien de liquidités robustes, à 3,3 milliards \$, et d'un bilan très solide, aucune dette importante ne venant à échéance au cours des cinq prochaines années et, depuis le début de l'exercice, produits de 900 millions \$ tirés des mesures de recyclage d'actifs (participation nette de BEP totalisant 326 millions \$);
- Annonce du fractionnement de nos parts et actions à raison de 3 pour 2. Alors que le fractionnement des parts et des actions n'a eu aucun effet sur la valeur de la société, cette opération ne représente pratiquement aucun coût pour nous et maintient le cours des parts et des actions dans une fourchette raisonnable pour les investisseurs.

Résultats d'exploitation

Au troisième trimestre, nous avons dégagé des fonds provenant des activités de 157 millions \$, ou 0,38 \$ par part, en hausse de 12 % par rapport à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent, la société ayant bénéficié de la grande disponibilité des actifs et des apports résultant de la croissance interne et des acquisitions récentes. Nos résultats normalisés ont augmenté de 28 %.

Au cours du trimestre, les fonds provenant des activités générés par notre secteur hydroélectrique se sont établis à 113 millions \$. Bien que la production au cours du trimestre ait été inférieure à la moyenne à long terme, en raison de temps plus secs sur l'ensemble des territoires où nous sommes présents, la production depuis le début de l'exercice est à peu près conforme à la moyenne à long terme. Comme nous l'avons maintes fois souligné, nous ne gérons pas l'entreprise en fonction d'une production inférieure ou supérieure à la moyenne à long terme sur une période donnée. Nous nous concentrons plutôt sur la diversification des activités d'un point de vue géographique et technologique, ce qui permet d'atténuer l'exposition à court terme à la variabilité des ressources et aux perturbations qui touchent les régions ou les marchés.

Dans l'ensemble de notre portefeuille hydroélectrique, nous continuons à nous concentrer sur l'obtention de contrats qui valorisent le caractère unique en son genre de notre parc d'actifs en tant que producteur d'électricité décentralisée sans émission de carbone et de services auxiliaires. Après la fin du trimestre, nous avons convenu d'approvisionner en énergie totalement renouvelable l'une des premières centrales de production d'hydrogène écologique d'envergure industrielle prévues en Amérique du Nord et à plus de 90 % des activités immobilières de JPMorgan à New York. Ces transactions démontrent notre capacité à satisfaire aux divers besoins des clients quant à l'approvisionnement en énergies renouvelables, tant sur les marchés énergétiques de gros que de détail. En outre, en Amérique du Sud, nous avons conclu 25 contrats au cours du trimestre avec des contreparties solvables et de grande qualité, pour un total de près de 2 000 gigawattheures par année, concluant en grande partie des contrats avec notre centrale de développement d'énergie solaire récemment acquise dans la région.

Nos secteurs d'énergie éolienne et d'énergie solaire continuent de dégager des produits stables et de tirer parti de la diversification de notre parc d'actifs et des flux de trésorerie provenant en grande partie des conventions d'achat d'électricité à long terme. Au cours du trimestre, ces secteurs ont dégagé des fonds provenant des activités totalisant 126 millions \$, soit une augmentation de 70 % par rapport à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent, grâce aux apports des acquisitions, y compris notre participation accrue dans TerraForm Power, et à la mise en service de projets d'énergie solaire d'une puissance totalisant 33 MW pendant le trimestre.

Nous avons également continué à faire progresser nos activités de développement de projets à l'échelle mondiale, y compris la construction de centrales diversifiées d'une puissance totale de près de 2 700 MW, comportant des centrales de production décentralisée et commerciales d'énergie solaire, d'énergie éolienne et d'énergie hydroélectrique dans huit pays. Des projets à un stade avancé d'une puissance totale d'environ 1 110 MW, pour lesquels nous avons obtenu les derniers permis et conclu de nouveaux contrats, continuent d'évoluer. Au total, nous prévoyons que ces projets généreront des fonds provenant des activités annualisés d'environ 116 millions \$.

Bilan et liquidités

Notre situation financière demeure très solide. Nous comptons un total d'environ 3,3 milliards \$ de liquidités disponibles, notre bilan de première qualité ne comprend aucune échéance importante au cours des cinq prochains exercices et environ 90 % de nos financements sont sans recours envers BEP.

Au cours du trimestre, nous avons continué à tirer parti du contexte de faibles taux d'intérêt pour réaliser des financements de première qualité totalisant 900 millions \$, y compris l'émission d'obligations vertes de la société mère d'une durée de 30 ans d'un montant en capital de 425 millions \$ CA, ce qui, à ce jour, a porté le total de nos financements verts à plus de 4 milliards \$ et permis de prolonger à 14 ans la durée moyenne de la dette de notre société.

Nous avons poursuivi la mise en œuvre de notre programme de recyclage des capitaux en monétisant des actifs non risqués et arrivés à maturité. Au cours du trimestre, nous avons conclu la vente du dernier projet du portefeuille en Afrique du Sud. Depuis l'acquisition de ces actifs dans le cadre d'une transaction à l'échelle mondiale plus vaste en 2017, nous avons remboursé près de 200 millions \$ de capital (participation nette de BEP d'environ 60 millions \$), ce qui représente plus de 2,5 fois le capital investi. Après le trimestre, nous avons également réalisé la vente d'une participation de 40 % dans un portefeuille de 852 MW aux États-Unis et de 47 MW d'actifs éoliens en exploitation en Irlande, pour un produit total de plus de 400 millions \$ (participation nette de BEP totalisant 233 millions \$).

Perspectives

À plus long terme, nous continuons de nous concentrer sur la croissance de nos activités et sur la réalisation de nos priorités opérationnelles de première importance, notamment le maintien d'un bilan solide, la préservation de l'accès à diverses sources de capitaux et l'augmentation de la valeur grâce à l'amélioration des flux de trésorerie de notre portefeuille existant.

Nous croyons que nous sommes l'une des rares sociétés d'envergure mondiale affichant une feuille de route éprouvée et disposant des capacités qui nous permettent de travailler de concert avec les gouvernements et les entreprises dans le but de rendre les réseaux d'électricité plus verts, tout en offrant à nos investisseurs un solide rendement total à long terme de 12 % à 15 %. Au nom du conseil d'administration et de la direction d'Énergie Brookfield, nous tenons à remercier tous nos porteurs de parts et actionnaires pour leur soutien indéfectible.

Le chef de la direction,



Connor Teskey

Le 4 novembre 2020

Mise en garde concernant les énoncés prospectifs

La présente lettre aux porteurs de parts renferme de l'information et des énoncés prospectifs, au sens prescrit par les lois canadiennes sur les valeurs mobilières ainsi que des énoncés prospectifs, au sens prescrit par l'article 27A de la loi américaine Securities Act of 1933 et l'article 21E de la loi américaine Securities Exchange Act of 1934, dans leur version modifiée respective, ainsi que par les règles d'exonération de la loi américaine Private Securities Litigation Reform Act of 1995 et par toute autre réglementation canadienne sur les valeurs mobilières, concernant les activités et l'exploitation d'Énergie Brookfield. Les énoncés prospectifs peuvent comprendre des estimations, des plans, des attentes, des opinions, des prévisions, des projections, des directives ou d'autres énoncés qui ne sont pas des énoncés de fait. Les énoncés prospectifs figurant dans la présente lettre aux porteurs de parts comprennent des énoncés concernant la qualité des actifs d'Énergie Brookfield et la résistance des flux de trésorerie qu'ils généreront, la performance financière prévue d'Énergie Brookfield, la future mise en service d'actifs, la nature du portefeuille sous contrat, la diversification des technologies, les occasions d'acquisition, la conclusion prévue d'acquisitions et de cessions, y compris le projet d'offre publique d'achat visant la privatisation de Polenergia, les occasions de financement et de refinancement, l'admissibilité de BEPC à un indice, la capacité de BEPC à attirer de nouveaux investisseurs ainsi que le rendement et les perspectives futurs de BEPC et d'Énergie Brookfield, les perspectives et les avantages anticipés du regroupement d'Énergie Brookfield et de TerraForm Power, y compris certaines informations relatives aux flux de trésorerie et aux liquidités anticipés par suite du regroupement d'entreprises, l'évolution des prix de l'énergie et de la demande d'électricité, la reprise économique, l'atteinte de la production moyenne à long terme, les coûts de développement de projets et de dépenses d'investissement, les politiques relatives à l'énergie, la croissance économique, le potentiel de croissance de la catégorie d'actifs d'énergie renouvelable, les perspectives de croissance future et le profil de distribution d'Énergie Brookfield ainsi que l'accès aux capitaux d'Énergie Brookfield. Dans certains cas, les énoncés prospectifs peuvent être décelés par l'utilisation de mots comme « prévoit », « s'attend à », « cherche à », « planifie », « estime », « prévoit », « vise », « a l'intention de », « anticipe », « cible » ou « croit », ou encore de dérivés de ces mots et expressions ou d'énoncés selon lesquels certains événements, mesures ou résultats « peuvent », « pourront », « pourraient » ou « devraient » respectivement se produire, avoir lieu ou être atteints, ou se produire, auront lieu ou seront atteints. Bien que nous croyions que les résultats, le rendement et les réalisations futurs prévus énoncés expressément ou implicitement par les énoncés prospectifs et les informations figurant dans la présente lettre aux porteurs de parts soient fondés sur des hypothèses et des attentes raisonnables, nous ne pouvons garantir que ces attentes se matérialiseront. Le lecteur ne devrait pas accorder une confiance indue à ces informations et énoncés prospectifs, puisqu'ils comportent des risques, des incertitudes et d'autres facteurs connus et inconnus par suite desquels les résultats, le rendement ou les réalisations réels peuvent différer de façon importante des résultats, du rendement ou des réalisations futurs prévus que ces informations et énoncés prospectifs expriment ou laissent entendre.

Les facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement de ceux prévus ou sous-entendus dans les énoncés prospectifs comprennent notamment les changements dans les conditions hydrologiques à nos centrales hydroélectriques, dans le régime des vents à nos installations d'énergie éolienne, dans le rayonnement solaire à nos centrales d'énergie solaire ou dans les conditions météorologiques en général, en raison, entre autres, des changements climatiques, à n'importe laquelle de nos centrales; la volatilité de l'offre et de la demande sur les marchés de l'énergie; notre incapacité à renégocier ou à remplacer suivant des modalités semblables les CAE qui viennent à échéance; l'augmentation des redevances d'utilisation d'énergie hydraulique (ou frais semblables) ou les changements apportés à la réglementation visant l'approvisionnement en eau; les avancées technologiques pouvant entraver ou éliminer l'avantage concurrentiel de nos projets; l'augmentation de la production ne faisant pas l'objet d'engagements contractuels dans notre portefeuille; les risques généraux liés au secteur qui portent sur les marchés de l'électricité dans lesquels nous exerçons nos activités; la fin du système d'équilibrage du MRE au Brésil ou tout changement de celui-ci; la réglementation accrue à laquelle nos activités sont assujetties; l'incapacité de renouveler les contrats, les concessions et les permis à l'échéance ou l'incapacité de les remplacer par des contrats, des concessions et des permis suivant des modalités semblables; le fait que les droits de titulaires de privilèges et de domaines à bail sont supérieurs aux droits qui nous sont accordés pourrait nuire à nos droits immobiliers relativement à nos installations d'énergie renouvelable éolienne et solaire; les augmentations des coûts d'exploitation de nos centrales; notre incapacité de respecter les conditions des permis gouvernementaux ou de conserver de tels permis; les pannes d'équipement, y compris celles relatives aux éoliennes et aux panneaux solaires; les ruptures de barrage et le coût et les responsabilités éventuelles liés à ces ruptures; les cas de force majeure, les pertes non assurables et la hausse du coût des primes d'assurance; l'évolution défavorable des taux de change et notre incapacité à gérer efficacement l'exposition aux monnaies étrangères; la disponibilité et l'accès aux installations d'interconnexion et aux réseaux de transports; les risques liés à la santé, à la sécurité et à l'environnement; les risques liés à la commercialisation de l'énergie; les conflits, les investigations réglementaires et gouvernementales, et les litiges; le non-respect par les contreparties à nos contrats de leurs obligations; le temps et l'argent consacrés à l'exécution de contrats à l'endroit de contreparties défaillantes et l'incertitude de l'issue de telles démarches; la possibilité que nos activités soient touchées par des collectivités locales; les cas de fraude, de subornation ou de corruption, d'autres actes illégaux, les procédés ou les systèmes internes inadéquats ou défaillants; l'acquisition de sociétés en difficultés financières et ces acquisitions pourraient nous assujettir à des risques accrus, y compris devoir engager des honoraires juridiques supplémentaires et d'autres frais; notre dépendance envers des systèmes opérationnels informatisés, qui pourrait nous exposer à des cyberattaques; le fait que les technologies récemment mises au point dans lesquelles nous investissons ne donnent pas les résultats escomptés; les conflits de travail et les conventions collectives défavorables sur le plan économique; notre incapacité à financer nos activités en raison de la conjoncture des marchés financiers; les restrictions opérationnelles et financières qui nous sont imposées par les ententes relatives à nos prêts, à notre dette et à nos sûretés; la révision de nos notes de crédit; notre incapacité à repérer des occasions d'investissement suffisantes et à réaliser les opérations, y compris le projet d'offre publique d'achat visant la

privatisation de Polenergia; la croissance de notre portefeuille et notre incapacité à réaliser les avantages anticipés de ses opérations ou de ses acquisitions; notre incapacité de développer des projets nouveaux ou de trouver de nouveaux emplacements appropriés pour le développement de projets nouveaux; les retards, les dépassements de coûts et d'autres problèmes associés à la construction, et à l'exploitation de nos installations de production et les risques connexes; les arrangements que nous concluons avec les collectivités et les coparticipants; la décision de Brookfield Asset Management de ne pas nous trouver des occasions d'acquisition, et notre manque d'accès à toutes les acquisitions d'énergie renouvelable répertoriées par Brookfield Asset Management, y compris en raison de conflits d'intérêts; le fait que nous n'ayons pas le contrôle sur toutes nos activités et sur tous nos investissements; l'instabilité politique ou les changements dans les politiques du gouvernement; la possibilité de devoir nous soumettre à des lois ou à des règlements étrangers par suite de l'acquisition et de la mise en valeur future de projets dans de nouveaux marchés; les changements apportés aux politiques gouvernementales prévoyant des mesures incitatives en matière d'énergies renouvelables; une baisse de la valeur de nos placements dans des titres, y compris dans des titres d'autres sociétés émis dans le public; nous ne sommes pas soumis aux mêmes obligations d'information financière qu'un émetteur américain aux États-Unis; une séparation entre la participation financière et le contrôle dans notre structure organisationnelle; les ventes futures et les émissions de parts de société en commandite, de parts de société en commandite privilégiées ou de titres échangeables contre des parts de société en commandite, y compris les actions de BEPC ou la perception de ces ventes ou de ces émissions, pourraient faire chuter le cours des parts de société en commandite ou des parts de société en commandite privilégiées; la création d'une dette à multiples paliers dans notre structure organisationnelle; le fait d'être considérés comme une « société de placement » en vertu de la loi américaine Investment Company Act of 1940; l'efficacité de nos contrôles internes à l'égard de l'information financière; notre dépendance envers Brookfield Asset Management et l'importante influence de celle-ci sur nous; le départ de certains ou de tous les professionnels principaux de Brookfield Asset Management; et les changements dans la façon dont Brookfield Asset Management choisit de détenir ses participations de propriété dans Énergie Brookfield; le fait que Brookfield Asset Management agisse d'une façon qui ne soit pas dans l'intérêt d'Énergie Brookfield ou de ses porteurs de parts; et la gravité, la durée et la propagation de la COVID-19 ainsi que les impacts directs et indirects que peut avoir le virus.

Le lecteur est prévenu que la liste de facteurs importants qui précède pouvant avoir une incidence sur les résultats futurs n'est pas exhaustive. Ces énoncés prospectifs représentent nos points de vue à la date de la lettre des porteurs de parts, et il ne faut pas estimer qu'ils représentent nos points de vue à compter de toute date postérieure à celle-ci. Même si nous prévoyons que des événements et faits nouveaux postérieurs à la date de clôture pourraient modifier ces points de vue, nous rejetons toute obligation de mettre à jour ces déclarations prospectives, sauf lorsque nous y sommes tenus par la loi. Pour plus de renseignements sur ces risques connus et inconnus, se reporter à la rubrique « Facteurs de risque » dans notre formulaire 20-F et tous autres risques et facteurs décrits dans ce formulaire.

MISE EN GARDE CONCERNANT LES MESURES NON CONFORMES AUX IFRS

La présente lettre aux porteurs de parts comprend des références à certaines informations au prorata, aux fonds provenant des activités et aux fonds provenant des activités normalisés qui ne sont pas des principes comptables généralement reconnus selon les IFRS et peuvent, par conséquent, avoir une définition différente de celles utilisées par d'autres entités. Plus particulièrement, notre définition des fonds provenant des activités peut être différente des définitions utilisées par d'autres sociétés ainsi que de la définition des fonds provenant des activités utilisée par l'Association des biens immobiliers du Canada et la National Association of Real Estate Investment Trusts, Inc. (« NAREIT »), entre autres parce que la définition de la NAREIT est fondée sur les PCGR des États-Unis et non sur les IFRS. Nous croyons que les mesures non conformes aux IFRS d'Énergie Brookfield constituent des mesures complémentaires utiles pour les investisseurs pour évaluer notre rendement financier. Aucune de nos mesures non conformes aux IFRS ne doit être considérée comme l'unique mesure de notre rendement, ni être considérée distinctement de l'analyse de nos états financiers préparés conformément aux IFRS ou s'y substituer. Ces mesures non conformes aux IFRS illustrent comment nous gérons notre entreprise et selon nous, permettent au lecteur de mieux la comprendre. Un rapprochement des fonds provenant des activités avec le résultat net est présenté à la PARTIE 4 – Revue du rendement financier selon des données au prorata – Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS du rapport de gestion pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2020.

Aucune autorité en valeurs mobilières n'a approuvé ou rejeté le contenu de la présente communication. La présente communication ne constitue pas une offre de vente ni une sollicitation d'offre de vente ou une sollicitation d'offre d'achat de titres et aucune vente de titres n'interviendra dans un territoire où cette offre, sollicitation ou vente serait illégale avant leur inscription ou admissibilité en vertu des lois sur les valeurs mobilières qui s'appliquent.

Énergie Brookfield s'entend de Brookfield Renewable Partners L.P. avec ses filiales et entités en exploitation, sauf indication contraire en fonction du contexte.